

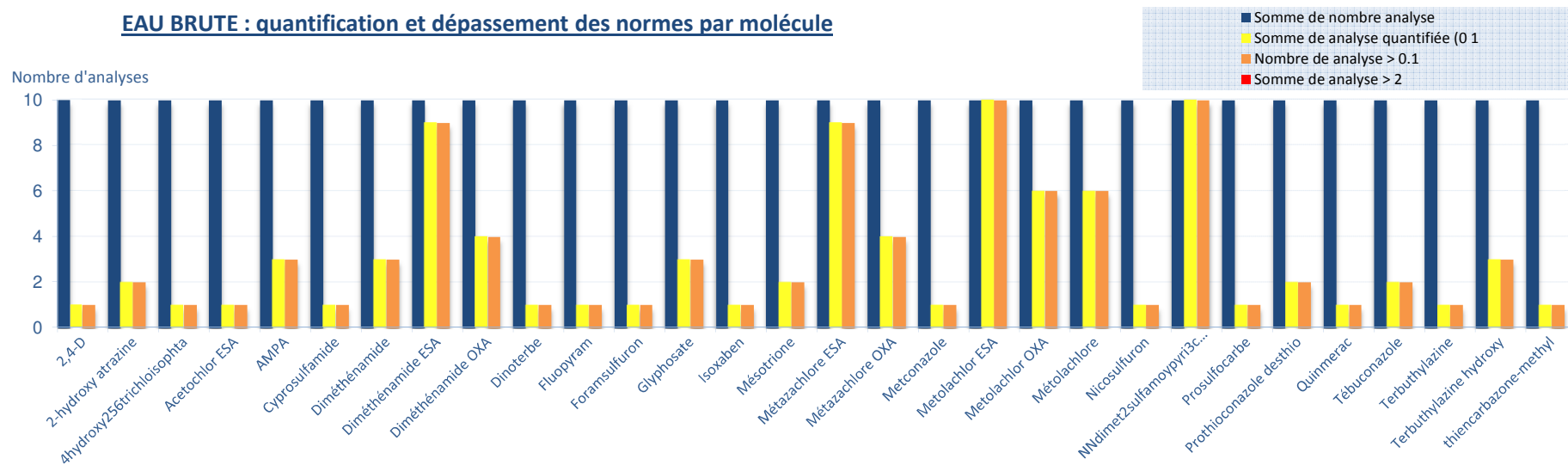
FICHE DE SYNTHÈSE - PESTICIDES 2019

Bassin versant :	Pentrez
Code Station :	04339008
Superficie à la station :	13.43 km ²
Nombre de prélèvements en 2019 :	9
Nombre de substances analysées :	444

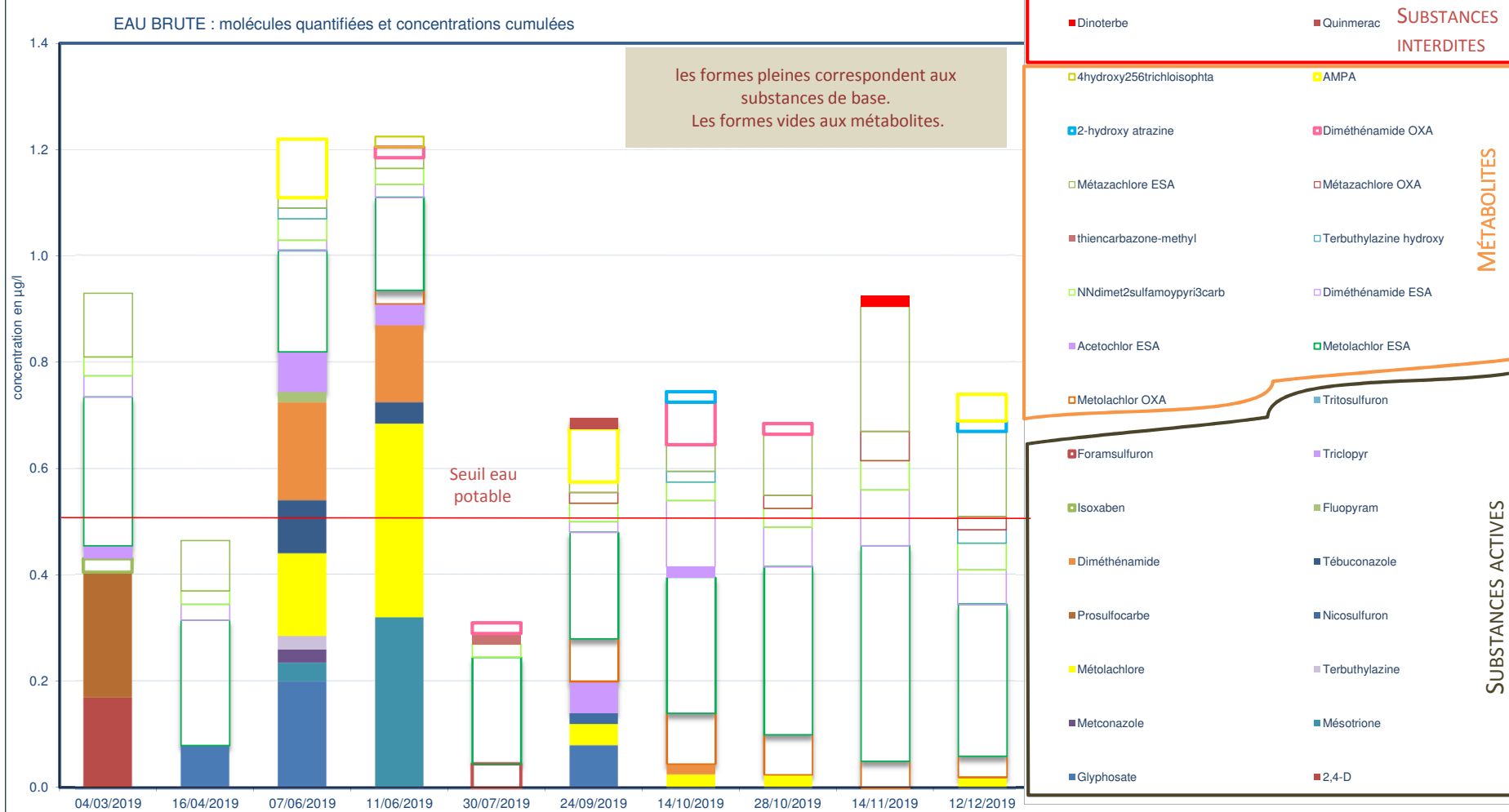
Secteur géographique : SAGE baie Douarnenez
Sources des données : EPAB
Mise à jour : 12 mars 2021



EAU BRUTE : quantification et dépassement des normes par molécule



EAU BRUTE : molécules quantifiées et concentrations cumulées



INFO LEGENDE, par molécule :
 nom / type / usage (A= agricole; NA= non agricole= collectivités et particuliers)

Certaines molécules analysées font partie des polluants spécifiques synthétiques de l'état écologique*. Le tableau ci-contre indique le classement par paramètre pour le Pentrez

normes de qualité**	concentration par molécule	concentrations cumulées
eau potable	0,1 µg/l	0,5 µg/l
eau brute	2 µg/l	5 µg/l

* Arrêté du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique

	Paramètre	Classement 2017
Etat écologique	Metazachlore	Bon état
	Nicosulfuron	Bon état
	AMPA	Bon état
	Glyphosate	Bon état
	2,4 MCPA	Bon état
	Difluenicanil	Bon état
	2,4D	Bon état
	Metaaldehyde	Bon état

Analyse de l'année 2019

Sur 444 molécules analysées, 30 molécules ont été retrouvées. Le Pentrez au point exutoire a été analysé une fois de plus que les autres cours d'eau en raison de l'étude spécifique qui lui a été consacré début juin. La norme de qualité pour l'eau brute de 2 µg/l par molécule n'est pas dépassée. La norme pour l'eau potable pour une molécule seule (0.1µg/l) est dépassée à 25 reprises. La norme pour les concentrations cumulées (0.5µg/l) est dépassée lors de 8 campagnes, notamment à cause des concentrations des métabolites.

Les molécules concernées par les dépassements de 0.1 µg/l sont les suivantes :

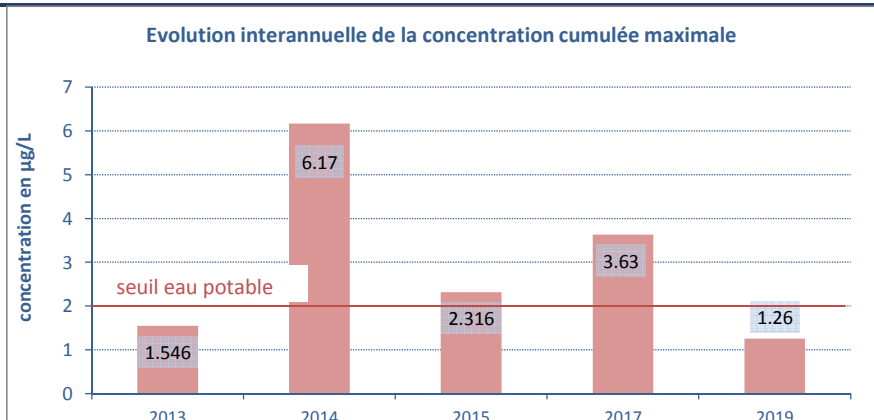
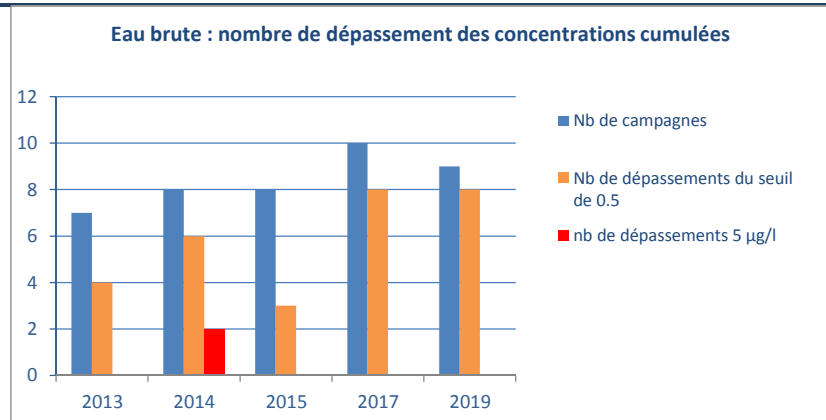
- 13 métabolites d'herbicides
- 2 substances interdites : le quinmerac et le dinoterbe.
- 12 herbicides
- 3 fongicides.

Les concentrations cumulées les plus élevées sont retrouvées en juin, période qui coïncide avec les traitements de post-levée sur le maïs. On retrouve en effet à ces dates du s-metolachlore, dimethenamid-p et mesotrione, dont les produits commerciaux les plus vendus correspondent à une utilisation sur maïs essentiellement.

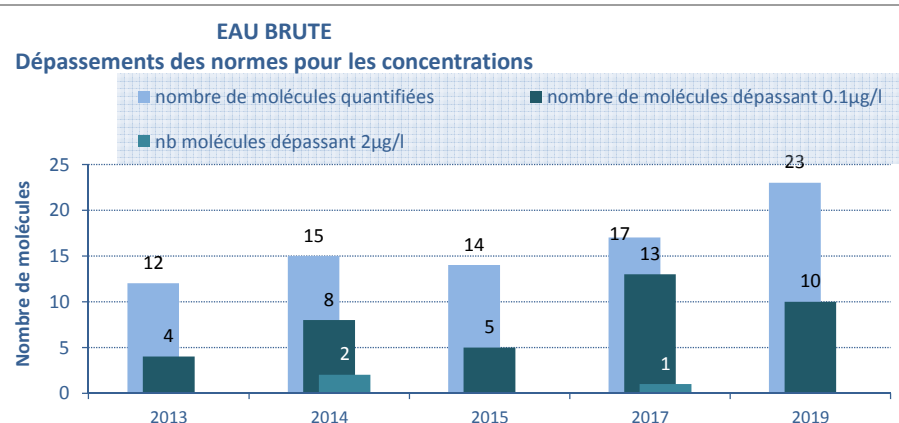
On note un décalage entre les résultats d'analyse de mars – juin et juillet à décembre. Sur la première moitié de l'année, on retrouve essentiellement des substances actives et peu de métabolites, puis sur la seconde partie de l'année on retrouve majoritairement des métabolites (et parmi lesquels est en grande partie du S-metolachlore ESA). L'omniprésence de ce métabolite est constatée sur l'ensemble des bassins versants et sur les nappes d'eau souterraines.

Analyse interannuelle

Les pesticides sont transférés vers les cours d'eau essentiellement par lessivage lors des épisodes pluvieux. C'est pourquoi les prélèvements sont effectués après une pluie supérieure à 10 mm/24h. L'analyse interannuelle des données est très relative : elle dépend notamment des conditions météo précédant le prélèvement, du temps de transfert propre à chaque bassin versant et également des périodes d'application des pesticides.



Remarque : la concentration totale est relative au nombre de molécules analysées (cf graphique "Quantifications et dépassements des normes par molécule").

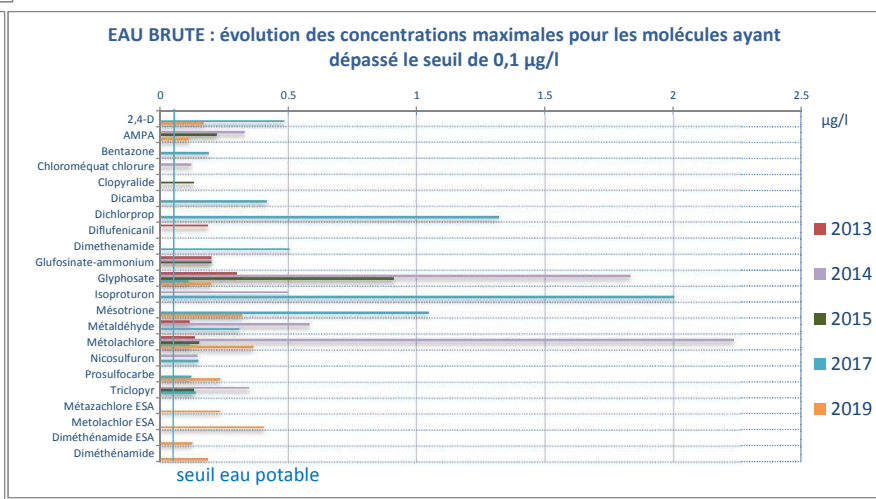
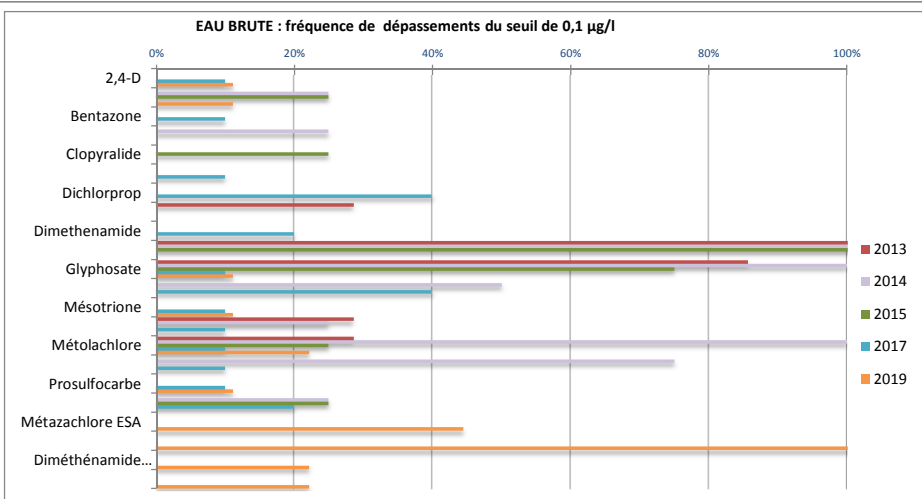


NORMES PAR MOLECULE

Entre 2013 et 2019 on constate :

- une augmentation du dépassement du seuil de concentrations cumulées
- une augmentation du nombre de molécules quantifiées
- peu ou pas de dépassement des normes eau brute

Il faut prendre en compte l'augmentation du nombre de molécules analysées et surtout les métabolites qui n'étaient avant 2017, pas mesurés pour estimer ces évolutions.



Toutes les données sur la qualité de l'eau produites par l'EPAB sont gratuites et libre d'accès. Les données brutes sont accessibles sur simple demande